

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 12

Nachwort: Bonne année!

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après avoir adopté la prise de position de l'ADIJ concernant le projet de loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne, le Comité central a entendu une déclaration de son président, M. René Steiner, qui lui a fait part de son intention de démissionner de la présidence à la prochaine assemblée générale (12 mai 1973) mais, si cela est désiré, de continuer à siéger encore un certain temps au sein de la Direction pour permettre la transmission des dossiers au nouveau secrétaire général.

Bonne Année !

Au seuil de l'an nouveau, la Direction et le Comité central de l'ADIJ vous présentent à vous tous, membres fidèles de notre association et lecteurs de cette revue, leurs vœux les plus chaleureux.

L'année prochaine marquera sans doute pour l'ADIJ une étape extrêmement importante puisque dans quelques mois entrera en fonction notre nouveau secrétaire général, au siège de notre administration permanente à Moutier.

Dotée de cet appareil nouveau, plus efficace, adapté aux exigences actuelles, l'ADIJ sera sans doute encore mieux à même de travailler au développement du Jura dans les domaines de l'économie, des affaires sociales, de l'aménagement, des transports et communications, etc.

ADIJ

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83

Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73

Membres : Jean Jobé, préfet, 2900 Porrentruy, tél. (066) 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. (032) 93 12 45

Secrétaire : Hubert Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79

Bulletin

Administration : Place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81

Rédaction : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51

Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro Fr. 1.50 ; CCP 25 - 10 213

Caisse

CCP 25 - 2086